

Rapport d'orientation 2000

FIERS DE NOTRE METIER : PAYSAN !

Au tournant du siècle, après 50 ans de modernisation accélérée, les agriculteurs constatent que la société semble remettre en cause leur fonction sociale et les finalités de leur métier. La société nous demande de promouvoir une agriculture dont la production de biens alimentaires resterait le socle, mais qui devrait aussi préserver les ressources et le patrimoine naturel. On nous interroge sur nos méthodes d'élevage. On s'inquiète d'une dérive possible des biotechnologies et des techniques agricoles.

En 1997, dans cette même salle, nous faisons le bilan de la PAC de 1992, pour définir les préalables à une nouvelle réforme de la politique agricole européenne. Ces préalables étaient les suivants :

● Notre agriculture doit-elle s'intégrer dans le mouvement de mondialisation que connaît l'économie aujourd'hui ?

Nous pensons que l'exception agricole doit se justifier par l'importance pour chaque nation, ou pour chaque grand groupe de nation, de tendre à satisfaire au maximum son auto-alimentation : C'est leur indépendance qui est en jeu.

Cette idée n'interdit pas toute transaction entre pays : mais alors, devons-nous nous placer uniquement sur le marché des matières premières ? A notre avis, il faut plutôt rechercher de positionner sur ces marchés des produits différenciés incorporant plus de valeur ajoutée.

● Notre agriculture doit-elle répondre uniquement au mouvement de standardisation de tous les produits et modes de vie ?

L'explosion des réseaux de communication est à l'origine des mêmes messages publicitaires sur toute la planète et d'une culture banalisée, sans raisons, symbolisée par l'universel " Big mac - coca ".

Ne devons-nous pas rechercher, par notre production, à satisfaire plutôt le besoin de différence, le besoin de sens, le besoin de biens rattachés à une

culture locale pour lequel le consommateur ou de nombreux consommateurs plus exactement semblent prêts à payer.

● **Quel est le rôle que doit jouer le prix des produits dans les recettes de l'agriculteur par rapport aux primes ?**

Bien-sûr, le prix est aléatoire et la prime présente un aspect rassurant.

Mais quand on observe que la baisse des prix à la production n'est absolument pas répercutée à la consommation, que la part revenant à l'agriculture dans le prix d'un produit alimentaire ne cesse de se réduire, que le prix mondial ne concerne qu'une petite partie des quantités produites et que la compensation des productions pour vendre au prix mondial pèse lourd sur les budgets publics, n'est-il pas plus raisonnable de confier au prix de vente des produits un rôle essentiel dans la formation des recettes de l'agriculture et de ne pas casser, par un système croissant de primes, le dynamisme des exploitations ?

● **Quel est enfin le rôle que doit jouer l'Etat vis-à-vis de l'agriculture ?**

Le fonctionnement de l'économie de marché exige des Etats puissants qu'ils fixent les règles du jeu et les fait respecter. Ceci est encore plus vrai pour l'agriculture du fait de son rôle pour l'alimentation humaine, la santé, la tenue du territoire.

"

En 1998 lors de notre congrès d'Aurillac, nous affichions notre volonté

" De ne céder, ni à la résignation devant un système d'agriculture administrée que nous n'avons pas choisi, ni à la tentation du libéralisme, qui aurait pour effet, à terme, de rayer le Cantal du paysage agricole européen. "

C'était aussi l'occasion d'affirmer nos objectifs :

" Notre responsabilité est de se battre, unis et groupés, en poursuivant l'objectif de rester nombreux sur tout le territoire départemental en permettant à chacun de vivre de notre métier, par les revenus tirés de la vente de nos produits et du fruit de notre activité de production et de service.

Se battre donc contre les orientations politiques suicidaires, contre les réglementations stupides et inadaptées, pour une organisation des producteurs et des filières simple et efficace. "

L'an passé, à St Flour, le thème de notre assemblée générale était résolument tourné vers l'organisation économique :

" Construisons notre avenir par les prix de nos produits ".

Il s'agissait de

" Retrouver une véritable relation économique " en " faisant le choix de la différenciation ".

Les paysans du Cantal regroupés au sein de la FDSEA perçoivent les évolutions de leur environnement. Ce retour en arrière rapide sur nos derniers congrès illustre notre volonté d'adaptation.

Oui, le monde change et, comme toujours en période de mutation, quand le modèle ancien s'effrite mais que le nouveau n'est pas encore bien dessiné, nous nous posons des questions.

Comment allons-nous répondre aux nouvelles exigences de notre métier, sans cesser d'être des hommes de la terre, héritiers d'une tradition, et sans rompre le contrat de confiance qui nous lie aux consommateurs ?

Comment préserver nos valeurs identitaires, ciment de notre unité professionnelle ?

Comment trouver les ressources pour aller vers une agriculture plus ouverte et plus solidaire ?

Sur quelles valeurs fonder une organisation professionnelle qui nous préserve des écueils du lobbying ou de la tentation du repli sur soi et du chacun pour soi ?

Voilà les quelques questions que nous allons aborder dans ce 55ème rapport d'orientation. Son ambition est de constituer une base de discussion et d'échange, et c'est en contribuant à l'enrichir que nous parviendrons, tous ensemble, à inventer notre avenir, pour relever le défi d'une agriculture de pays.

I - comprendre les évolutions

Pendant longtemps, le contenu du métier d'agriculteur n'a pas soulevé de débat, ni à l'intérieur de l'agriculture, ni au dehors : la fonction de l'agriculteur était de produire des biens alimentaires pour l'homme ; il exerçait son activité dans un esprit d'indépendance auquel il reste profondément attaché ; en contrepartie de ses produits, il recevait un prix qui lui permettait de rémunérer son travail et d'assurer la pérennité de

son exploitation.

En quelques années, cette image s'est profondément brouillée : les finalités du métier sont remises en cause ; l'indépendance de l'agriculteur, pris dans l'étau des IAA et de la grande distribution est mise à mal ; il est enfermé dans un cadre administratif de plus en plus pesant; dans beaucoup de productions, son revenu dépend moins du marché que d'aides publiques dont il ne comprend pas clairement l'objet et dont la pérennité lui semble incertaine.

1°. L'identité perdue

Produire des biens alimentaires, c'est un métier, et comme tous les métiers, il repose sur l'apprentissage et la maîtrise d'un certain nombre de techniques.

Mais jusqu'à un passé récent, être agriculteur ce n'était pas seulement exercer un métier. C'était aussi appartenir à un corps social doté d'une identité très forte, et reconnu comme tel par le reste de la société.

Cette identité remonte à la nuit des temps. Elle repose sur le fait que les sociétés humaines ont été pendant des millénaires des sociétés paysannes et celui qui se trouvait au point de convergence entre la terre et la nourriture y occupait tout naturellement une position centrale. Qui ne retrouve pas dans ses racines un ancêtre paysan !

Mais alors que cette identité sociale avait été immuable pendant des millénaires, en quelques décennies nous l'avons vu se réduire. Les causes -ou les effets- de cet affaiblissement de notre identité sociale sont multiples.

L'effondrement démographique

Majoritaires dans la société au début du siècle, minoritaires dans le monde rural aujourd'hui. Nous sommes d'ores et déjà moins nombreux que les artisans et même dans le milieu rural, répétons-le, nous sommes devenus minoritaires.

Certes, notre influence politique reste plus grande que notre poids démographique, mais pour combien de temps encore ?

Il y a encore quelques années, il était admis par tous que la défense et la représentation du monde rural revenaient de droit aux agriculteurs. Aujourd'hui les pouvoirs publics ont élargi la commission départementale d'orientation agricole à de nombreux autres groupes, plus ou moins bien organisés et représentatifs, mais disposant de la même voix que vos représentants !

La fin du modèle unique

L'agriculture n'a jamais été uniforme. Les différences entre régions, entre productions, ont toujours existé. Mais ces différences ne semblaient pas irréductibles, et il n'y a pas si longtemps, on avait établi, comme ligne de force de la politique agricole, le modèle de "l'exploitation familiale".

Qui, aujourd'hui, oserait encore parler de modèle unique ?

La logique de filière a cloisonné l'agriculture, la réforme du bénéfice réel a généré des différences ; certains exploitants se sont spécialisés dans une production, d'autres ont fait le choix de la diversification ; l'exploitation individuelle elle-même n'est plus une notion fédératrice depuis l'instauration des sociétés.

2°. Les nouvelles exigences économiques

La nostalgie du revenu par les prix

La politique agricole commune, telle qu'elle avait été conçue à l'origine, constituait une alternative aux principes du libéralisme économique : des prix découplés des prix mondiaux afin d'assurer une rémunération convenable aux producteurs ; une préférence communautaire s'exerçant par opposition au libre échange. La réforme de 1992, amplifiée par celle de 1999, a tourné le dos aux trois piliers fondamentaux du Traité de Rome.

Aujourd'hui, on verse aux paysans des primes compensatoires. S'il est donc un débat qui conditionne notre identité professionnelle, c'est bien celui de la baisse des prix : cette baisse est-elle inéluctable ? Pour être présents sur les marchés, sommes-nous condamnés à nous aligner sur le " moins disant " mondial et à faire dépendre notre revenu de compensations publiques ? Pouvons-nous renverser la tendance, avons-nous des marges de manœuvre, des atouts à faire valoir qui peuvent nous permettre d'être présents sur les marchés et d'en tirer l'essentiel de notre revenu ?

La baisse des prix a été partiellement compensée par des soutiens publics. Mais les mesures prises récemment dans le cadre de l'Agenda 2000 montrent que leur pérennité est loin d'être assurée. En outre, ces compensations, accompagnées d'un carcan administratif devenu insupportable, entraînent un fort sentiment de malaise dans notre profession.

Le pouvoir de la grande distribution favorisé par la loi sur la concurrence :

Son impact sur l'économie et la société est écrasant. Les moyens de pression qu'elle concentre aujourd'hui sont sans précédent : puissance financière, réactivité sur les marchés, concentration des achats...

Le déséquilibre des forces en présence atteint directement notre secteur par une politique du plus bas prix au consommateur, qui s'est faite longtemps au détriment de la qualité.

Ce pouvoir s'étend au-delà de l'économie. La grande distribution a contribué à la banalisation des comportements, à la définition d'un modèle de consommation unique.

3°. Des attentes contradictoires de la société

La société exprime des attentes de qualité et de sécurité. La société nous dit que produire des denrées alimentaires au meilleur prix c'est bien, mais pas suffisant. Les ressources et le patrimoine naturel doivent être préservés. Elle nous interroge sur nos méthodes d'élevage. Elle s'inquiète d'une dérive possible des biotechnologies.

Chez beaucoup d'entre nous, ces nouvelles exigences sociales suscitent des réactions d'agacement, sinon d'hostilité.

C'est notamment le cas pour ceux qui ont porté le mouvement de modernisation des années soixante. Ces nouvelles demandes leur apparaissent comme un retour en arrière, une sorte de reniement.

4°. Pouvoirs publics et pluralisme syndical

Syndicat de la profession, mais aussi syndicat de toute une population, syndicat d'un groupe social : représentant les agriculteurs, le syndicalisme agricole a su être le partenaire naturel des Pouvoirs Publics pour l'élaboration et leur mise en œuvre de la politique agricole. Alors que le pluralisme des syndicats ouvriers est vécu comme une faiblesse par les salariés, certains, qui estiment que la cogestion n'est qu'une forme de corporatisme, veulent favoriser le pluralisme syndical en agriculture.

Le passage d'une démocratie de la représentation à une pseudo-démocratie de l'opinion

La société vit le passage d'une démocratie de la représentation à celle de l'opinion, qui donne le pouvoir à ceux qui en sont l'écho, qui défendent le point de vue dominant, la sensibilité du moment ou le discours à la mode.

Cette modification dans le rapport des pouvoirs affaiblit directement toute forme de cogestion, voire de concertation, et de fait les corps intermédiaires.

La démocratie est entraînée par de nombreux groupes de pressions dans une spirale de la démagogie, mouvement accentué par la vue à court terme de la classe politique. Ces groupes tirent plus leur force de la puissance de l'opinion qu'ils représentent que de leur représentation.

L'état partenaire d'alors est aujourd'hui trop souvent ressenti comme état/guichet voire état/contrainte.

II - Réaffirmer nos valeurs

Face à ces évolutions, nombreux d'entre nous, légitimement, s'inquiètent pour leur avenir et doutent de notre capacité à nous adapter. Pourtant, notre profession dispose de deux atouts majeurs :

- les femmes et les hommes qui s'y engagent
- leur présence active sur tout le territoire.

Pour faire face aux enjeux de demain, nous devons nous appuyer sur notre socle de valeurs communes en nous enrichissant de nos spécificités et de nos différences, renforcer nos moyens de formation et de communication, développer notre politique d'ouverture en direction des autres forces sociales.

1°. Les valeurs de notre profession :

Dans notre action quotidienne, nous ne pouvons nous en remettre au hasard ou aux idées à la mode. Appuyons-nous sur notre projet agricole départemental, qui place l'homme et la famille au cœur de nos préoccupations et la rémunération du travail comme un objectif prioritaire.

Malgré notre diversité, nous constituons un corps social basé sur la responsabilité individuelle et collective.

En créant nos organisations mutualistes et coopératives, nos parents étaient fidèles à cet esprit de responsabilité.

Marquons notre attachement à la liberté d'entreprendre en prenant garde de toujours défendre une ambition collective pour notre département. En ce sens, le principe de solidarité est inséparable de notre projet. Et si dans une société et dans une agriculture en crise, cette valeur peut prêter à discussion, nous ne construirons pas d'avenir sans solidarité.

Rappelons-nous aussi de ce principe de gestion hérité de nos anciens et inscrit dans tous les baux ruraux : " cultiver en bon père de famille ".

L'avenir ne nous appartient pas, nous l'empruntons à nos enfants.

2°. Celles de notre syndicat :

Notre force c'est le terrain, notre implantation territoriale, dans chaque commune, nos militants, notre réseau local, notre diversité d'expression.

Faire vivre le réseau, c'est respecter les minorités, trouver les modes de fonctionnement qui favorisent le débat. C'est favoriser l'émergence des comportements et des projets innovants.

Les adhérents de notre organisation syndicale en s'impliquant sur leur commune, sont les acteurs du développement économique cantalien ; développement économique mais aussi social, culturel et humain. Soyons, chacun d'entre nous, responsables de notre développement.

Notre force, c'est le terrain, mais c'est également notre cohésion avec les organisations professionnelles agricoles. Nos interlocuteurs ne sont plus uniquement les pouvoirs publics ; les consommateurs, les opérateurs coopératifs ou privés des filières de productions, sont également les acteurs de notre projet professionnel. ***Fixons ensemble ce code de bonne conduite qui doit être à la base de notre engagement commun :***

La FDSEA n'est pas une bannière qu'on utilise quand ça nous sert et qu'on remise au fond de sa poche le lendemain. C'est un lieu de débat et de synthèse. Un lieu ouvert où s'expriment une vision générale et des valeurs communes indispensables à notre défense collective.

Il ne s'agit pas de rechercher une uniformité mythique, ni de gommer les spécificités des uns ou des autres, mais de faire vivre une orientation générale et de défendre au nom des agriculteurs du Cantal une vision globale des personnes et de l'économie.

3°. Celles du département :

Le Cantal est un département de montagne et les hommes qui le font vivre ont le caractère forgé par la rigueur de cet environnement. Utilisons cette richesse pour façonner notre avenir. " Hommes, Territoire, Produits ", ce triptyque est le socle de notre développement.

Savoir utiliser notre image, mettre en avant notre identité, l'élevage de montagne, l'élevage à l'herbe, la qualité de nos espaces et de nos produits :

- c'est offrir aux consommateurs une parcelle de nos valeurs dans leur assiette
- c'est offrir à nos concitoyens un modèle alternatif à l'urbanisation croissante.
- C'est vouloir rester au pays et bien y vivre

III - Favoriser l'ouverture

Nous n'avons pas attendu aujourd'hui pour dire ou écrire que nous

devions ouvrir notre profession, mettre en œuvre une stratégie d'alliance avec d'autres forces sociales. Une stratégie différente serait suicidaire, car nous avons un besoin vital d'ouverture.

Ouverture de nos rangs, en direction des propriétaires ruraux, qui sont nos alliés naturels ; des pluri-actifs, qui doivent vraiment se sentir chez eux, à la FDSEA, et non être traités comme des adhérents de seconde zone ; d'autres encore, peut-être : à tous ces nouveaux métiers liés à l'environnement, au paysage, et dont l'apprentissage est souvent assuré par l'enseignement agricole.

1°. Un syndicalisme à vocation rurale :

La FDSEA, syndicat à vocation rurale ? Nos syndicats locaux sont-ils prêts à cette mutation ? La force du réseau, c'est sa proximité ; l'ouverture ne concerne pas que les institutions : la réponse doit être trouvée aussi au niveau local.

Ouverture en direction des autres forces sociales, en sachant que si nous voulons conserver du pouvoir, nous devons apprendre à le partager.

En tant que premier secteur économique du département, notre responsabilité est grande. Combien de services, qu'ils soient publics ou privés, dépendent de notre capacité à maintenir des hommes sur le territoire ? Nous sommes le moteur humain et économique du Cantal.

Imaginons un contrat de progrès économique entre les paysans et la société : scellons un partenariat fructueux dans le respect des identités et la réciprocité des intérêts.

2°. La multifonctionnalité

La multifonctionnalité, c'est revendiquer les trois fonctions de notre métier :

- La fonction de production : fournir au consommateur des produits sains et de qualité, des produits dont l'origine et les conditions de production sont connues ;
- La fonction territoriale : occuper le territoire, gérer l'espace, façonner et préserver les paysages et les ressources naturelles ;
- La fonction sociale : contribuer à l'emploi, à l'animation du milieu rural, produire des services collectifs, permettre aux enfants de découvrir leurs racines et de comprendre le monde du vivant.

En revendiquant ces trois missions, nous donnons un puissant

dénominateur commun à l'ensemble des agriculteurs et nous échappons à la spécialisation fonctionnelle et sectorielle dans laquelle nous nous sommes un peu trop enfermés. C'est la multifonctionnalité qui permet à tous les agriculteurs de se rassembler autour d'un même projet.

C'est en retrouvant toutes les dimensions de notre métier que nous lui donnons du sens, pour nous-mêmes et pour la société.

Ne nous laissons pas impressionner par les adeptes de la pensée unique alimentaire qui nous expliquent que notre avenir est dans les produits standardisés, aseptisés, sans racines ni saveur.

Qui mieux que les agriculteurs de montagne peuvent répondre aux attentes de la société ? Notre multifonctionnalité est multi-légitime !

3°. L'unité rurale

Le syndicalisme ouvrier a perdu dans les années vingt de ce siècle l'unité syndicale qu'il avait forgée en 1895.

Le syndicalisme agricole a poursuivi un cheminement opposé : il a conquis un demi-siècle après une unité syndicale qui a été symboliquement scellée en 1946, à l'occasion du premier congrès de la FNSEA, lorsque le président **Eugène Forget demanda solennellement à l'assistance de faire le serment de l'unité paysanne.**

L'unité syndicale ne peut être maintenue qu'à la double condition de ne pas déroger à la règle de la séparation des pouvoirs politiques et syndicaux et de laisser s'exprimer toutes les opinions avant l'arbitrage démocratique.

Nous devons aujourd'hui sceller le pacte de l'unité rurale. Au-delà des institutions et des querelles de chapelles, les paysans attendent de leurs organisations de servir la cause commune du département dans un esprit d'unité.

Conclusion

Inventer notre avenir, c'est revendiquer notre place dans une société majoritairement urbaine, qui a perdu le contact qu'elle entretenait avec la terre, avec le milieu rural, avec les métiers du vivant.

Une société qui a une vision paradoxale des agriculteurs : d'un côté une image folklorique, de l'autre une image où l'exploitant est un industriel de la terre qui jongle avec les produits phytosanitaires et les lois de la nature.

Une société à qui nous devons expliquer que l'agriculteur n'est ni Dr Jekyll ni M. Hyde : il est avant tout attaché à son terroir. Il sait que sa mission principale est de produire des biens alimentaires, mais qu'il doit, en même temps, façonner les paysages et préserver les ressources naturelles.

Inventer notre avenir, c'est mettre en œuvre le projet économique qui nous permettra de trouver sur les marchés la légitime rémunération de notre travail et de nos capitaux. Projet fondé sur la valorisation de nos savoir-faire, de nos terroirs, sur les avantages compétitifs qui sont les nôtres en matière de qualité, sur notre capacité à nous différencier.

Inventer notre avenir, enfin, c'est continuer à œuvrer collectivement et solidairement, car en agriculture et dans le Cantal plus qu'ailleurs il n'y a pas de réussite personnelle sans une organisation collective.

Sur ce plan aussi, retrouvons des marges de manœuvre : rien ne serait plus tragique que de nous enfermer dans une défense étroite et corporatiste.

Nous ne ferons rien seuls, mais rien ne doit se faire sans nous.

Nous devons sceller un pacte de compréhension réciproque avec la société : la terre appartient aux paysans, les paysages sont une richesse collective, à nous de faire connaître et reconnaître le lien entre paysans et paysages.

Inventer notre avenir, pour nos familles, c'est relever le défi de construire ensemble une agriculture de pays, c'est prendre en main notre destin.